

Le centre hospitalier de Calais fait partie des centres de prélèvement

## Calais au cœur du don d'organes : une année perturbée par le déménagement de l'hôpital

Onze établissements hospitaliers sont autorisés à prélever dans la région Nord-Pas-de-Calais, dont le centre hospitalier de Calais. L'an dernier cinq donneurs potentiels y ont été recensés pour trois prélevés.

Parmi les centres hospitaliers autorisés à prélever, Calais se situe dans la moyenne basse. En 2012, trois prélèvements d'organes ont eu lieu contre quatre les deux années précédentes. Mais les chiffres sont surtout alarmants à l'échelle de la région...

202 décès en situation de mort encéphalique y ont été recensés l'année dernière, abouissant en définitive à 88 donneurs prélevés. 199 patients ont été greffés au CHRU de Lille (rein, foie, cœur) qui est le seul à pratiquer les transplantations. Mais 777 personnes de la région auraient eu besoin d'une transplantation... C'est le triste constat dressé la semaine dernière par l'Agence régionale de la santé (ARS). Pire, 44 % des situations où le don pour la greffe aurait été techniquement possible ont abouti à une opposition au prélèvement témoignée ou exprimée par la famille du défunt. Les prélèvements représentent la porte ouverte vers une greffe. Mais ils sont dans la région de plus en plus rares et il n'y a pas qu'à Calais que la tendance est à la baisse. A Valen-

ciennes, ils sont passés de 10 en 2010, 11 en 2011, à seulement 5 en 2012. A Lens, ils étaient encore 21 en 2009 contre 11 l'an dernier. A Lille, ils sont passés de 74 en 2008 à seulement 48 en 2012.

« Dans les autres régions de France, l'opposition au prélèvement atteint en moyenne 33 %. Il n'y a pas de raison que ça soit différent ici. Il faut qu'on parvienne à corriger cette anomalie », explique Daniel Lenoir, directeur de l'ARS. En 2012, cinq sujets en état de mort encéphalique ont donc été recensés à Calais. Trois opérations de prélèvement d'organes ont eu lieu. Il y a eu un cas de refus, et un cas de contre-indication, motif médical.

Sur les trois prélèvements, deux concernaient les cornées (deux de moins qu'en 2011), une les tissus. Au total, les trois prélèvements ont permis de récupérer neuf organes, greffés à neuf patients différents.

En matière de tissus humains, 14 prélèvements de cornées ont été réalisés (sept paires). A noter que sur l'année 2012, les chiffres concernant les prélèvements ont pâti du déménagement, puisque l'activité n'était pas possible durant quelques mois. « Aujourd'hui, les conditions d'accueil des familles sont bien meilleures qu'avant », note le docteur De-

cerf. En 2011, quatre prélèvements avaient été effectués à Calais, pour un même total de neuf organes qui ont, eux aussi, permis de sauver neuf vies et 22 cornées avaient été prélevées (onze paires) tout prélèvement confondu.

A Calais, le nombre de prélèvements de cornées sur des donneurs décédés après un arrêt cardiaque persistant a lui aussi baissé : au nombre de 18 en 2011, il y en a eu 12 l'année dernière. Contrairement aux réseaux Basse Normandie, Haute Normandie et Picardie, ces chiffres sont à la baisse en Nord-Pas-de-Calais. Des chiffres qui font dire au directeur de l'ARS que la région n'a peut-être pas assez sensibilisé la population à l'importance du don.

J.P. et L.G.



### Trois questions à une référente "Don d'organes" « Souvent les proches ne savent pas... »

Médecin au service de réanimation du centre hospitalier de Calais, le docteur Sandrine Decerf est référente "don d'organes". Avec son équipe soignante, elle est en première ligne avec les familles de patients lorsque survient un décès qui peut déboucher sur un prélèvement.

**Beaucoup de campagnes de sensibilisation au don d'organes ont été menées les dernières années. En pratique, en avez-vous ressenti les effets ?**

Docteur Decerf : « Oui, indéniablement. Sur le plan national, je crois qu'un sondage a révélé que près de 90 % des personnes qui ont été interrogées sont favorables au don d'organes, y compris sur elles-mêmes. En pratique, à Calais, nous sommes face à quelques cas de mort pouvant déboucher sur des prélèvements (voir chiffres ci-dessus, NDLR) et nous avons donc rencontré des familles qui étaient très sensibilisées à la question du don d'organes. Mais, car il y a un mais, la question du don n'a pas été discutée devant les proches dans la plupart des cas. Et on reste donc dans la situation des proches qui ne savent pas quelles étaient les volontés du défunt dans cette situation, et qui se retrouvent donc avec la responsabilité de devoir choisir pour autrui. D'où cette mobilisation. »

**Comment les choses peuvent-elles évoluer ?**



L'équipe de coordination "don d'organes" du centre hospitalier de Calais.

« De plusieurs manières. En parlant encore et encore du don d'organes, pour parvenir à ce que les personnes se positionnent clairement de leur vivant, qu'elles fassent connaître leur décision à leurs proches. D'un point de vue général, le don d'organes est une chose sur laquelle travaillent ardemment les pouvoirs publics. Dans le deuxième plan "don d'organes" 2012-2016, ils ont par exemple mis en place la possibilité d'un don croisé avec donneur vivant. Cela veut dire qu'une personne a besoin d'une greffe de rein ; elle a dans son entourage un donneur potentiel, mais la compatibilité n'est pas totale ; il est désormais possible que ce donneur donne un rein à une autre personne avec laquelle il sera compatible, et qu'en contrepartie un donneur proche du second receveur donne un

rein pour le premier receveur. C'est vraiment la notion de don croisé. C'est une belle avancée. »

**Vous avez participé cette semaine à l'action de sensibilisation. Pour quelles raisons ?**

« On a besoin d'aller au plus près des gens pour leur parler du don d'organes et leur expliquer de vive voix certaines choses. Nous avons eu par exemple, ici même au centre hospitalier de Calais, l'an dernier, un prélèvement sur un donneur qui avait plus de 80 ans ! Aujourd'hui, les deux reins qui ont été prélevés sur cette personne fonctionnent encore parfaitement. Et derrière chaque organe qui est prélevé puis greffé, il y a une vie sauvée. »

Propos recueillis par L.G.

Les Calaisiens ont été sondés

## Etes-vous sensible au don d'organes ?



**Martine Rembert, 59 ans**  
« C'est une cause importante, je vais y réfléchir. Mais à mon âge, j'ai des problèmes de foie et un rein qui ne fonctionne pas.

Donc je ne sais pas si mes organes seront très utiles ensuite. »



**Michaël Joly, 35 ans**

« Oui, même si j'y étais déjà sensible. Je veux être donneur car j'ai un frère qui est décédé. Il n'attendait pas de greffe, mais sa mort m'a rendu plus réceptif à ce qui peut sauver des vies. Pour moi, tout le monde devrait se déclarer donneur. »



**Amandine Tiared, 38 ans**

« Je me rends compte que je connaissais mal le sujet. Je croyais que les organes pouvaient être prélevés du vivant de la personne, mais l'infirmier m'a apporté des précisions : j'ai compris qu'ils n'étaient prélevés qu'une fois la mort certifiée et déclarée. »



**Marine Goudal, 24 ans**

« J'étais déjà pour avant, donc cette action n'a fait que confirmer. J'en avais déjà entendu parler à la télévision, mais militer, aller chercher les gens dans la rue comme cela, c'est aussi un bon moyen de sensibiliser. »

## Rencontre avec les ambassadrices du don Les infirmières de Calais mobilisées dans les rues pour sensibiliser au don d'organes

Karine Lebriz, 37 ans, et Florence Dumilly, 43 ans, sont infirmières au centre hospitalier de Calais. Jeudi, elles comptaient parmi les seize infirmières et infirmières à interpeller les passants de Calais sur la question du don d'organes. Entre deux discussions, elles évoquent leur mission et leurs contacts avec la population

Pour l'occasion, les deux femmes ont troqué leur blouse blanche pour le t-shirt et le gilet bleu ciel. Armées de leur plaquette, de leurs connaissances et d'un brin de persuasion, Karine et Florence se sont postées à l'angle des boulevards Jacquard et La Fayette pour l'après-midi, sous la direction d'Antoine Vuillaume, en charge de l'opération. « Nous sommes déjà passées par Boulogne, Dunkerque et aujourd'hui Calais », détaille Florence. La ville aux six Bourgeois constitue l'avant-dernière étape de cette campagne financée par l'ARS (Agence régionale de santé). Cinq infirmières de l'hôpital de Calais ainsi qu'un médecin y participent sur seize personnes au total.

« Militer pour le don fait partie de nos missions de coordinatrice », explique la quadragénaire. Nous recevons une formation spéciale, et nous y travaillons un jour par semaine. » L'équipe entame son escale au marché place Crèvecoeur. Deux heures de sensibilisation fructueuses selon Karine : « En moyenne, chacune d'entre nous a interpellé quinze personnes en deux heures. Ça peut paraître peu, mais les dis-



Karine Lebriz, infirmière à Calais, incite chaque passant à indiquer sa position à son entourage.

ussions prennent du temps. » Leur travail va en effet bien au-delà de la simple distribution de flyers : cinq à dix minutes de dialogue, d'argumentation et de réponses sur un sujet délicat mais face à un public réceptif. Christiane, une passante, accoste spontanément les ambassadrices. « J'ai été confrontée au sujet avec ma cousine décédée : ses organes ont été réutilisés après sa mort, raconte la dame de 63 ans. Moi, je suis pour le don, ma famille est prévenue, mais je ne savais pas où trouver ma carte. »

**"Nous avons prélevé un donneur de 91 ans"**

« Ou plutôt les cartes, que s'empressent de lui fournir Florence, une principale à garder sur soi, et trois cartes "témoins" à distribuer à l'entourage, et qui attestent de sa position en faveur du don. Mais qu'on soit pour ou contre, le plus important reste d'en parler selon ces professionnelles de la santé : « Même les gens qu'on sent un peu frileux, pas à l'aise avec le sujet, on glisse de la documentation », affirme Karine. Le but, c'est qu'ils en parlent. » Mais les deux infirmières doivent aussi balayer pas mal d'idées reçues, notamment les personnes âgées pour lesquel-

les il n'y aura "plus rien à prendre" après leur mort. « L'âge ne signifie rien », rétorque Florence. La semaine dernière, nous avons pu prélever un donneur de 91 ans. » Les deux collègues rappellent aussi la loi du consentement présumé (à donner ses organes, ndlr) que la famille peut toutefois contester lorsqu'elle ne connaît pas la position du défunt. Des incertitudes que leurs camarades achèveront de chasser lors de la dernière étape de cette campagne, à Lens.

Thibault CARON

### Evolution de l'activité de recensement et de prélèvement par site de décès des sujets en état de mort encéphalique (SME)

Site de décès des SME	2007		2008		2009		2010		2011		2012	
	Rec	Pri	Rec	Pri	Rec	Pri	Rec	Pri	Rec	Pri	Rec	Pri
ARMENTIÈRES - CH	9	0	6	4	9	4	4	3	2	1	8	3
ARRAS - CH	0	5	0	0	3	0	3	0	0	0	4	0
BÉTHUNE - CH	0	0	2	0	2	0	3	0	2	0	3	0
BOULOGNE/MER - CH	9	5	9	4	15	8	6	3	10	4	16	7
CALAIS - CH	0	0	10	3	3	1	5	4	4	4	5	3
CAMBRAI - CH	5	1	1	0	1	1	5	2	7	1	1	1
DOUAI - CH	3	2	5	3	6	0	12	5	13	7	4	3
DUNKERQUE - CH	3	2	4	4	13	4	13	8	6	3	11	3
LENS - CH	19	7	31	14	35	21	28	10	28	19	23	11
LILLE - CH	117	60	128	74	108	52	73	36	105	61	93	48
Lomme - CH	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
MAUBEUGE - CH	9	1	5	4	4	2	10	3	13	5	13	3
ROUBAIX - CH	0	0	1	0	2	2	5	1	6	3	4	1
TOURCOING - CH	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0
VALENCIENNES - CH	25	5	21	10	13	1	23	10	27	11	17	5
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>88</b>	<b>224</b>	<b>120</b>	<b>216</b>	<b>96</b>	<b>190</b>	<b>85</b>	<b>226</b>	<b>119</b>	<b>202</b>	<b>88</b>

Rec : Nombre de SME recensés - Pri : Nombre de SME prélevés